

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
1 an 27 fr. 6 mois 15 fr. 3 mois 8 fr. 15
Autres départements et Algérie 1 an 30 fr. 6 mois 17 fr. 3 mois 9 fr. 15
Etranger (Union postale) 1 an 35 fr. 6 mois 20 fr. 3 mois 11 fr. 15
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.385 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - VENDREDI 17 MARS 1916
LE NUMÉRO 5 CENTIMES
75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. - Réclames : 1.75. - Faits divers : 0.80
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : L'agence Havas, 5, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Une apologie de l'Assassinat

Le président du Reichstag ne manque pas de toupet... N'a-t-il pas osé, dans le discours qu'il vient de prononcer à la reprise des travaux parlementaires, entonner un hymne enthousiaste à la gloire de la flotte allemande ? Il a même dit : la « fière flotte », et il a célébré ses « actes héroïques », ajoutant qu'elle « a prouvé précisément par sa conduite qu'elle est en état de se mesurer dignement avec les marins les plus hardis de tous les temps et de tous les peuples ».

Rien que ça d'éloges !
Décidément, il ne connaît pas de mesure, ce brave président. Il abuse de la louange et de l'hyperbole. Il abuse surtout de la crédulité de son public.
Où est-elle cette « fière flotte » qui a accompli tant d'exploits merveilleux, cette « fière flotte » qui a brillé par un si éclatant héroïsme, cette « fière flotte », enfin, qui ne redoute aucun adversaire au monde ? Si nous ne nous trompons point, elle est prudemment à l'abri dans une retraite profonde... Elle a bien essayé, dans les premiers temps de la guerre, quelques timides essais de sortie dans la mer du Nord, mais les essais ne lui ont pas réussi. La mésaventure du Blücher, pour ne rappeler que la plus cruelle et la plus révérenciée, eut vite fait de la corriger de sa témérité.

La « fière flotte », depuis lors, n'a plus quitté son trou de Kiel que pour de fausses sorties, comme celles que les journaux relaient naïvement et qui ne sont d'ailleurs pas absolument prouvées. Depuis lors, la « fière flotte » ne se soucie plus d'aller au-devant des combats. Et c'est du fond de son refuge qu'elle défie ses ennemis... Nous ne voyons vraiment pas ce qu'une telle attitude présente d'héroïque !
Il y a, il est vrai, une autre flotte boche qui fait plus de bruit que celle-là et qui fait aussi, reconnaissons-le plus d'ouvrage : c'est la flotte sous-marine. Si les équipages des cuirassés et des croiseurs allemands ont du loisir, on n'en saurait dire autant des pirates-assassins au service de l'amiral von Tirpitz, ou du moins qui y étaient jusqu'à hier, car depuis hier l'amiral von Tirpitz n'est plus à la tête de la marine allemande. Et sa démission de secrétaire d'Etat à l'Office de la Marine n'est pas

précisément une preuve que l'immonde entreprise à laquelle il avait attaché son nom ait obtenu le succès que l'Allemagne en avait espéré.

Les pirates-assassins font sans doute de la besogne. Mais c'est une besogne infâme. Et cette besogne infâme déshonore un peu plus chaque jour l'Allemagne sans atteindre le but qu'elle visait.
On rappelle aujourd'hui, à propos de la démission du ministre de la Marine allemand, les déclarations faites il y a environ un an par l'amiral von Tirpitz : le grand maître de la Marine boche se flattait dans ces déclarations que l'Allemagne, grâce à l'action de ses sous-marins, n'aurait pas de peine à embouteiller la flotte britannique, à empêcher ses bateaux de commerce de sortir de ses ports ou d'y entrer, en un mot à couper le ravitaillement de l'Angleterre. Officiellement, cette fameuse guerre sous-marine est en vigueur depuis le 18 février 1915, c'est-à-dire depuis plus d'un an. Elle a fait beaucoup de mal aux Anglais, aussi à leurs alliés, et même parfois, aux neutres. Elle a fait périr d'une mort affreuse des non combattants, des passagers innocents, des femmes, des enfants. Mais les Boches eux-mêmes n'oseraient pas prétendre qu'elle a arrêté le commerce des pays alliés.

L'action des sous-marins allemands peut revendiquer à son compte de nombreuses et lamentables victimes. Comme opération de guerre, cependant, il est manifeste qu'elle a fait faillite. Aussi lâche et aussi ignoble que la grande idée du comte Zeppelin, la grande idée de l'amiral von Tirpitz n'a pas été plus efficace : la mise en œuvre de l'une et la mise en œuvre de l'autre n'ont eu et elles ne sauraient avoir aucun effet sérieux sur l'issue de la guerre.

Et en tout cas, ce n'est pas à propos de cette action des sous-marins que l'on serait en droit de prononcer les beaux mots qu'a proférés l'éloquence saugrenue du président du Reichstag. Non, ce n'est pas à propos de cette action méprisable qu'on serait en droit de parler de fierté et d'héroïsme ! Les marins boches assassinent et ne se battent pas. Or l'assassinat n'a jamais passé pour un exploit qui élève ses misérables auteurs sur les plus hautes cimes de la gloire.

Le discours du président du Reichstag n'est donc pas autre chose en définitive qu'une apologie de l'assassinat : c'est un discours bien allemand ! Et c'est tout dire.
CAMILLE FERDY.

593^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 16 Mars.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, nos patrouilles ont pu constater qu'un tir de destruction de notre artillerie, exécuté hier soir sur les organisations allemandes de la plage (région de Nieuport), en avait complètement bouleversé les boyaux et avait tué de nombreux ennemis.

Dans la région au nord de Verdun, on ne signale aucune action d'infanterie au cours de la nuit. Le bombardement a continué, assez faible, sur la rive gauche de la Meuse; plus intense sur la rive droite, dans la région d'Haudromont et de Damplou. Notre artillerie a violemment canonné la région à l'ouest de Douaumont, où l'ennemi exécutait des travaux de terrassement.

En Woëvre, nous avons bombardé plusieurs convois de ravitaillement.

A l'est de la forêt d'Apremont, un coup de main sur une tranchée allemande nous a permis de faire subir quelques pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers.

Dans les Vosges, au sud de la Thur, les Allemands ont prononcé une attaque sur nos positions près de Burnhaupt. Arrêté par nos tirs de barrage, l'ennemi n'a pu aborder nos tranchées.



LA LUTTE DEVANT VERDUN
Un blessé, après avoir été pansé sommairement dans un poste de secours, est transporté à l'arrière.

PROPOS DE GUERRE

Les Fleuristes ambulantes

La scène est classique ; elle fait, depuis des années, partie intégrante du cinématographe de la vie parisienne.
Une dame achète pour deux sous de violettes à une fleuriste ambulante. Apparaît au coin de la rue le képi d'un gardien de la paix, et voilà la malheureuse fleuriste qui, plantant là sa cliente, empoigne sa corbeille, se lorde corbelles, et s'enfuit jusqu'à la prochaine rue où elle guettera l'apparition d'un nouveau képi.
Il paraît que cette chasse est nécessaire pour le respect du règlement et le bon ordre de la rue. Ces fleuristes sont des espèces de contrebandiers du commerce, elles lésent les intérêts des fleuristes patentés... Les résistent-elles vraiment ?
D'abord la clientèle n'est pas la même ; telle passante qui, rentrant chez elle, achète un bouquet de deux sous, n'entrera pas dans la boutique luxueuse d'une fleuriste. Et puis ne faut-il pas que tout le monde vive ? Les temps sont particulièrement durs. La plupart des femmes qui vendent des fleurs au coin des rues sont de très honnêtes mères de famille qui vivent et font vivre leur maison... Beaucoup d'entre elles ne sont marchandes de fleurs que depuis la guerre. Elles ont un mari ou un fils mobilisés. Leur modeste gain quotidien, joint à l'allocation, empêche la misère de s'installer au foyer.
En cherchant bien, on trouverait que certaines de ces marchandes de fleurs ne peuvent se dispenser de réclamer l'allocation parce qu'elles exercent ce petit commerce. L'interdire ou l'entraver par une chasse impitoyable est contraire aux intérêts du pays. Plus que jamais, les pouvoirs officiels ont le devoir d'encourager le travail de la femme.

Au point de vue pittoresque, même, on ne peut que regretter la sévérité avec laquelle sont traitées les marchandes de fleurs ambulantes. Leurs paniers fleuris mettent une note de fraîcheur, de charme, dans nos rues marseillaises que l'activité des affaires, le nivellement monotone du modernisme dépouillant peu à peu de tout caractère, de toute jeunesse.
Encore une fois, il ne s'agit pas de favoriser un commerce qui peut porter atteinte aux intérêts des fleuristes réguliers, lesquelles paient cher l'emplacement qu'elles occupent ; il s'agit d'adoucir, au moins provisoirement, des mesures qui datent de temps plus faciles. Nos braves bouquetières du cours Saint-Louis qui, depuis des mois, inlassablement, fleurissent gracieusement nos blessés en promenade, sont, j'en suis certain, de cet avis. Elles sont femmes, et sachant combien la vie est dure aux femmes honnêtes, elles ont une compassion de leurs humbles concurrentes.
Voilà venir le printemps. Jasmin, lilas et roses vont fleurir les corbeilles des petites

Le prince héritier de Serbie à Rome

Corfou, 16 Mars.

Le prince héritier de Serbie est parti hier pour Rome, Paris et Londres.
Rome, 16 Mars.
Ce matin, à 9 h. 40, le prince héritier de Serbie est arrivé à Rome. Il a été reçu à la gare par le duc de Génès, lieutenant général, par MM. Salandra, Sonnino, les autres ministres italiens, le président du conseil serbe, M. Pachitch, les bureaux de la Chambre et du Sénat et d'autres autorités.
Dans l'intérieur de la gare, une compagnie d'artillerie et la musique des grenadiers faisaient le service des honneurs.
A l'arrivée du prince au Quirinal, toutes les fenêtres du palais donnaient sur la place étaient remplies de soldats blessés, unissant leurs applaudissements aux acclamations de la foule.

En fait, le général Gallieni est malade depuis huit jours ; on sait qu'il n'a pu assister aux quatre derniers Conseils des ministres ainsi que nous l'avons signalé. Nous pouvons ajouter que son état, sans inspirer d'inquiétude, est suffisamment grave pour que le gouvernement ait dû se résoudre à charger le ministre de la Marine de l'intérieur du ministère de la Guerre.
C'est, en effet, l'amiral Lacaze qui est chargé de l'intérieur du ministère de la Guerre pendant la maladie du général Gallieni.

Le plan des Allemands a échoué à cause de leurs pertes devant Verdun

Paris, 16 Mars.

On a déjà évalué les réserves qui pouvaient être concentrées en vue de l'opération de Verdun.
L'état-major allemand espérait s'emparer en peu de jours de cette région fortifiée et à la faveur de ce premier choc, étendre son offensive sur tout notre front. Les événements l'ont déçu.
Le second groupement des réserves, celui qui n'était pas destiné à Verdun, mais bien à exploiter la prise de Verdun, comprend, d'après des renseignements sûrs, environ douze divisions, soit plus de 200.000 hommes. Il a fallu y puiser largement pour combler les vides inopinés que notre résistance opiniâtre a causés parmi les assaillants de Verdun.
Les vides doivent être immenses à en juger par le nombre de trains militaires chargés de troupes que l'Allemagne a échoués vers notre front durant les derniers

LA GUERRE

La Bataille de Verdun

Après leur échec du Mort-Homme, les Allemands reprennent haleine

Paris, 16 Mars.
Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier -

Paris, 16 Mars.
Il faut que l'Allemagne ait un besoin singulier de réconfort, pour que le grand état-major l'abreuve de mensonges comme il le fait. Il y a huit jours, celui-ci annonçait la prise du fort de Vaux, celui-ci démentait ensuite. Hier, il révérait en annonçant la conquête du « Mort-Homme » ce qui constitue une autre fausseté. Nous verrons si le kronprinz va s'efforcer d'en faire une réalité en essayant de s'emparer de la position qu'il dit être en sa possession, ou s'il se résignera à démentir, comme il l'a fait pour l'affaire de Vaux.
En tout cas, les assauts de l'ennemi sont loin d'avoir la violence et l'apprêt des premiers jours. On peut en conclure que ses troupes de choc, si durement éprouvées, ont dû être raménées à l'arrière, et ne sont pas encore reformées.

On signale l'arrivée de nombreux renforts allemands en tête de l'intérieur de l'Allemagne ou d'autres parties du front. On affirme même que le kaiser aurait fait appel à ses alliés, et que l'Autriche était sur le point de lui envoyer des contingents importants. L'offensive vigoureuse déchaînée par les Italiens, en dépit d'un temps épouvantable, a empêché l'exécution de ce projet. C'est là une manifestation de solidarité dans l'action des Alliés, agréable à constater.
La Turquie ne peut être d'aucun secours à l'Allemagne. Elle aurait, elle-même, besoin d'aide sérieuse. Toutes les forces dont elle dispose sont dirigées en tête contre les armées du grand-duc Nicolas, qui, d'un côté investissent Trébizonde, et de l'autre côté avancent dans la direction de Bauda.
Tout fait présumer que les Turcs arriveront trop tard.
Ce ne sont pas les Bulgares qui peuvent aider l'Allemagne. Celle-ci demeure donc réduite à ses propres forces, et condamnée pour ainsi dire à en user jusqu'à la fin dans l'espoir d'une victoire qui lui permettrait d'engager des pourparlers de paix avant qu'elle ne soit accablée.
Il ne faut pas trop se montrer surpris des hésitations ou des détonnements qui marquent le début de la troisième phase de la bataille. L'ennemi procède par coups séparés, comme s'il voulait marteler notre front, ici et là, en attendant d'engager une offensive générale.
Tout fait donc présumer qu'avant celle-ci nous aurons une série de batailles locales, très violentes, et paraissant sans lien entre elles, jusqu'au moment où elle se fonderont dans une action formidable que le kronprinz et son état-major doivent préparer avec tout un luxe de précautions innées.
En attendant, notre artillerie est très active, comme on le voit par le communiqué de quinze heures.

A ce propos, je signale, d'après les témoignages des officiers français, que l'artillerie ennemie nous envoie des obus de qualité bien moindre que ceux des premiers jours. Un grand nombre n'éclatent pas, ce qui ne veut pas dire que le bombardement ne soit pas effroyable, tel qu'il demeure ; mais nos points en ont vu d'autres et leur faible assurance demeure impressionnante.
MARIUS RICHARD.

Les n'ont pas pris Verdun « cœur de la France ! »

Paris, 16 Mars.
Des documents trouvés sur des morts et des prisonniers allemands contiennent d'intéressants aveux. Ils établissent en effet, d'une part, qu'en dépit des dissimulations officielles, Verdun était un objectif de l'ennemi qui espérait s'en emparer par une attaque brusquée ; d'autre part, que les troupes allemandes sont arrêtées par la fatigue et un épuisement au moins temporaire.
Avant l'offensive du 21 février, un ordre du jour, lu aux troupes du III^e corps, leur permettait qu'ils allaient prendre Verdun « Cœur de la France ».

L'efficacité de tir de notre artillerie

Paris, 16 Mars.
Le Petit Parisien dit, au sujet de la bataille de Verdun, qu'un fait important est à signaler : c'est l'efficacité de tir de notre artillerie.
Celle-ci a obtenu des résultats excellents et nombre de batteries allemandes ont été endommagées. Il n'est pas douteux qu'il y a chez nous, depuis longtemps déjà, une meilleure répartition des métaux et nos obus ont une puissance destructive beaucoup plus forte que les obus allemands.

L'attaque du « Mort-Homme » fut un échec pour l'ennemi

Paris, 16 Mars.
Nous lisons dans le Daily Mail :
Lundi, les ennemis amenèrent une division d'infanterie sur la ligne qui s'étend de Forges à la colline 229, près de Régneville ; mais leur tentative pour s'avancer sur ce point, le long de deux routes menant de Forges et de Régneville à Cumières par-dessus la côte de l'Oie, échoua, complètement et leur coûta beaucoup d'hommes. Du haut des collines, les Français les découvrirent à moitié chemin, marchant comme d'habitude en formations serrées, et arrêtèrent net leur progrès.
Toutefois, pendant la nuit de lundi, les Allemands, profitant de l'obscurité, procédèrent le long des tranchées dont ils venaient de s'emparer sur l'épave 263 de la côte de l'Oie jusqu'à l'abri qui leur offrait les positions qu'ils occupent en bordure du bois des Corbeaux ; vers la fin de l'après-midi de mardi, leurs forces débouchèrent de tranchées hâtivement creusées dans le but d'attaquer le mamelon le plus au Nord des deux qui forment la colline du Mort-Homme.
En cet endroit, les tranchées françaises sont sur la colline 263 et protègent la jonction de deux routes importantes dont l'une mène à Cumières et l'autre à Chattancourt. Un peu plus au Sud et à l'ouest est un deuxième éperon ou la cote 256 du Mort-Homme ; il commande toutes les pentes au Nord-Est entre Béthincourt et Cumières.
L'ennemi s'avance en colonnes compactes par trois routes différentes, avec l'intention évidente d'écraser les forces françaises sous le seul poids du nombre. Si cette attaque avait réussi, les Français auraient été obligés de se replier sur la ligne de Malancourt à Enes et au bois Bourrus. L'une après l'autre, déferlèrent les vagues grises des assaillants. Les hommes étaient à moins de un mètre et demi les uns des autres, et chaque vague successive se trouvait à moins de 50 mètres de la précédente.
L'attaque principale partie du bois des

LA PIRATERIE ALLEMANDE

Von Tirpitz démissionne

L'échec de la nouvelle campagne sous-marine serait la cause de la démission de l'amiral
Genève, 16 Mars.
Un télégramme Wolff, parvenu cette nuit à Genève, annonce que l'amiral von Tirpitz, secrétaire d'Etat à la Marine, a donné sa démission.
Son successeur n'est pas encore désigné, mais on pense qu'il sera remplacé par l'amiral von Capelle.

Autour de la démission

Paris, 16 Mars.
Le grand amiral von Tirpitz a démissionné. On avait annoncé qu'il était malade. Maladie diplomatique ou réelle, et quelle que soit la cause de la démission, son départ est le symptôme d'une modification dans les méthodes de la guerre navale adoptée par l'Allemagne.
L'amiral von Tirpitz était l'apôtre de la guerre commerciale par les sous-marins, et toute sa politique navale dans la guerre actuelle avait été fondée sur elle. Il n'est pas besoin de dire que ses projets ont abouti à un échec. Si on veut en avoir la preuve, on n'a qu'à se souvenir d'une interview de lui qui fut grand bruit alors et qui parut en décembre 1914 dans l'Evening Sun, de New-York : « L'Angleterre, y disait l'amiral, veut nous faire mourir de faim, mais nous pouvons jouer le même jeu et nous pouvons l'embouteiller et torpiller chaque navire cherchant à entrer dans les ports anglais, coupant ainsi son ravitaillement. Vous ne pouvez pas supposer que notre flotte, qui n'est que le tiers de la flotte anglaise, sorte pour permettre à cette dernière de frapper un coup décisif. Je crois que la guerre de sous-marins, menée contre la Marine marchande, aurait plus d'effet que les zeppelins ».

La presse germanique tout entière suivit l'amiral, et le Tageblatt préconisa la guerre sans merci. « Il arrivera aussi, disait ce journal, que l'équipage d'un navire de commerce sera entraîné au fond de la mer, si ce navire est torpillé, et qu'on manque de temps pour mettre les canots à la mer. Lorsque le cas se sera produit quelquefois, les capitaines des navires marchands se tiendront pour dit ; les équipages prendront des mesures en conséquence, ou bien, et ce serait le but de ce procédé, le commerce maritime serait complètement arrêté ou du moins réduit dans les mers menacées ».
C'est dans ces conditions de cruauté que s'ouvrit la guerre sous-marine le 13 février 1915.
Les sous-marins allemands ont torpillé les navires des Alliés dans des neutres sans distinction de pavillon et sans aucune préoccupation des vies humaines. Les torpillages de l'Arabie, du Falaba, de la Lusitania étaient conformes aux vœux de l'amiral Tirpitz et on sait à quel ils ont abouti. S'ils ont soulevé l'indignation du monde entier, ils n'ont nullement diminué l'activité commerciale sur mer de l'Amérique. Chaque semaine était enregistré un même nombre d'entrées et de sorties de navires dans les ports anglais. C'était

Les Pirates continueront-ils ?

Amsterdam, 16 Mars.
Selon une dépêche officielle de Berlin, la retraite de l'amiral von Tirpitz de la conduite des affaires au ministère de la Marine a lieu avec tous les honneurs. On regrette généralement sa démission, en raison des grands mérites qu'il a montrés en créant la flotte allemande qui s'est montrée un instrument de si grande valeur au cours de la guerre.

Dans le choix de son successeur, on voit la garantie que, en ce qui concerne les méthodes de la guerre navale, aucun changement ne se produira.
L'amiral von Capelle a collaboré avec l'amiral von Tirpitz. Sa nomination signifie donc l'opiniâtreté dans la politique navale poursuivie par von Tirpitz, elle signifie surtout que la guerre sous-marine sera poursuivie sur les lignes notifiées aux neutres dans le mémoire bien connu.

La nouvelle campagne sous-marine a lamentablement échoué

Londres, 16 Mars.
La nouvelle campagne sous-marine allemande, commencée il y a quatre jours, n'a eu aucun succès, et a été considérée comme un échec. On a vu que les navires marchands allemands ont été torpillés par les sous-marins anglais, et que les sous-marins allemands ont été torpillés par les sous-marins anglais. On a vu que les sous-marins allemands ont été torpillés par les sous-marins anglais, et que les sous-marins allemands ont été torpillés par les sous-marins anglais.

La Maladie du Général Gallieni

Paris, 16 Mars.
Le Petit Parisien écrit, à propos de la maladie du général Gallieni :
En fait, le général Gallieni est malade depuis huit jours ; on sait qu'il n'a pu assister aux quatre derniers Conseils des ministres ainsi que nous l'avons signalé. Nous pouvons ajouter que son état, sans inspirer d'inquiétude, est suffisamment grave pour que le gouvernement ait dû se résoudre à charger le ministre de la Marine de l'intérieur du ministère de la Guerre.
C'est, en effet, l'amiral Lacaze qui est chargé de l'intérieur du ministère de la Guerre pendant la maladie du général Gallieni.

IL Y A UN AN Mercredi 17 Mars

Sur l'Yser, une contre-attaque allemande est repoussée par les Belges ; d'autres sont également repoussées à Notre-Dame-de-Lorette. Carnoy devient le centre de sanglants combats. Bombardement de Soissons et de Reims. Progression française autour de Soisson et de Perthes, dans les bois organisés par l'ennemi ; au nord de Mesnil-les-Hurlus, le terrain conquis s'avance jusqu'à la crête militaire à l'ouest de la croupe 496, sur une longueur de 800 mètres, et au Sud, sur 400 mètres de profondeur ; un régiment allemand, qui essaye de reprendre ce terrain, est fauché par les mitrailleuses françaises.
Un aviateur français jette des obus sur la caserne allemande de Colmar.

Les Graineurs de Saint-Remy

L'AFFAIRE HASSLACH

L'affaire Hasslach, deuxième des affaires des graineurs de Saint-Remy, qui est venue hier devant le Conseil de guerre de la 15^e région, présidé par M. le lieutenant-colonel Kervella, est à peu près similaire de l'affaire Lombard, de Saint-Remy, jugée dernièrement par le Conseil de guerre.

Comme elle, elle amène devant la juridiction militaire, un homme qui, malgré le décret du 27 septembre 1914, malgré la promulgation de la loi du 4 avril 1915, s'est rendu coupable du crime de commerce avec l'ennemi.

L'inculpé, Jacques Hasslach, né à Schaffhouse (Suisse allemande) le 9 mai 1863, établi à Saint-Remy-de-Provence en 1882, ayant quitté pour Nîmes de 1885 à 1901, époque à laquelle il s'est établi définitivement à Saint-Remy, ayant obtenu la nationalité française le 25 mai 1906, mais pour lequel on avait expédié le 24 avril 1915, à M. Frédéric Haubensach, à Dôle, qui savait pertinemment l'agent de maisons allemandes, et à M. Herb, suif allemand, résident à Naples, les 5 et 25 juin et 1^{er} juillet derniers, différentes quantités de graines de semence.

Tout comme Lombard, dès le lendemain de la déclaration de guerre, le chiffre des affaires traitées par Hasslach, en ce qui concerne les graines, augmenta dans des proportions considérables. C'est qu'avant 1914 les transactions dont le montant annuel s'élevait au environs de 100.000 francs, étaient faites avec l'Allemagne et l'Autriche, et que pour ne pas laisser perdre la clientèle ennemie, les intermédiaires neutres étaient nécessaires. Parmi eux il nous faut citer la Société des Transports internationaux de Genève, à tendance germanophile très marquée, qui s'efforçait d'être le trait d'union des affaires traitées avec les suisses d'une puissance ennemie.

André qui Lombard avait fait à peu près ouvertement les choses, Hasslach, très fin et très rusé, les fit avec une habileté et une constance qui dénotaient une longue organisation, une longue préméditation.

C'est en vain qu'il est venu à l'audience d'hier, affirmer son entière bonne foi, dire qu'il n'avait rien fait de culpable, et demander au Conseil qu'il veuille bien reconnaître son innocence. Un homme qui répond aux avances faites par la Société des Transports internationaux de Genève, qui cherche à répondre en octobre 1914 son catalogue en Allemagne, qui tient une comptabilité incomplète, où les actes délictueux qu'il a commis ne sont pas consignés, ainsi que la demande de M. Buser, sous-directeur de l'Ecole de Commerce, cet homme mérite les rigueurs de la loi.

C'est ce qu'a bien mis en relief l'éloquent réquisitoire de M. le capitaine Messière, qui demande la sévérité relative du Conseil.

Dans une très habile et chaleureuse plaidoirie, M. Lalon, du barreau de Nîmes, a conclu à la non culpabilité juridique de son client.

Le Conseil, après une courte délibération, rapporte un verdict de culpabilité. Les deux frères Hasslach, à ans de prison, 50.000 francs d'amende et à 40 ans de privation de ses droits civils et civiques.

Hasslach s'est immédiatement pourvu en révision.

L'Affaire Gazan

L'audience d'hier après-midi a été consacrée à l'affaire Gazan, dont les chefs d'accusation étaient : acte de commerce avec l'ennemi et outrages par paroles à un magistrat d'origine judiciaire, pour les faits suivants :

Le 23 avril dernier, Victor Gazan, distillateur à Vallauris, voulait faire expédier en Suisse, par la gare de Golfe-Juan, 5 caisses d'essence de 48 litres chacune.

M. Polleux, chef de la gare, demanda la présentation de la double autorisation de sortie de ces essences, du ministère de la Guerre et de la douane des douanes.

Le 30 avril, Gazan changeait la destination précédente pour celle de Milan. Ces agissements paraissent suspects à M. Polleux qui en avisa l'inspecteur de la douane, lequel adressa un rapport à son directeur.

Sur ces entrefaites, Gazan faisait expédier sa marchandise par la gare de Cannes, le 1^{er} mai, qui se trouve moins en vue de la destination de Genève, à son adresse, chez M. Albert Crozet.

Le rapport précédent amena l'ouverture d'une enquête à la suite de laquelle les deux frères Gazan furent arrêtés. L'un d'eux, Edmond, bénéficia d'une ordonnance de non-lieu, étant incorporé au moment où se passaient ces faits.

L'accusation s'approche à Victor Gazan, d'avoir masqué par une vente fictive à la maison suisse Chaner, une transaction avec la maison hochte Jean-Marie Frapin, de Colmar, dans le but d'échapper à la loi.

La défense, présentée avec chaleur par M. Nathan, de notre barreau, et Milhaud, du barreau de Montpellier, démit les bases de l'accusation, qui ne reposait que sur des présomptions, et conclut par l'acquiescement de Gazan.

Après une assez courte délibération, le Conseil a condamné Gazan à la minorité de faveur, du chef de commerce avec l'ennemi, mais le condamne à 2 mois de prison pour les outrages.

Marseille et la Guerre

Mort au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer le nom :

De M. Auguste Dallard, d'Arles, maréchal des logis au 1^{er} régiment d'artillerie, mort pour la France le 23 février 1915.

Le Petit Provençal partage la douleur de la famille si cruellement éprouvée et la prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période du 23 février au 11 février au 9 mars 1915, aura lieu le samedi 13 mars 1915, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, palera du numéro 2501 et au-dessus du 1^{er} canton. La perception de la rue Clapier, 4, palera les retardataires.

La perception de la rue de la Darse, 23, palera du numéro 5001 à 6000. La perception du boulevard des Dames, 6, palera du numéro 1751 à 2000 des 2^e et 4^e cantons. La perception de la rue Sainte-Erme, 8, palera du numéro 2501 à 3000 du 2^e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, palera du numéro 3501 à 4000 du 6^e canton. La perception de la rue de la Cour, 47, palera du numéro 2501 à 2700 du 7^e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, palera du numéro 4001 et au-dessus du 10^e canton. La perception de la rue Paradis, 118, palera du numéro 3501 à 4000 du 9^e canton.

Les élèves aspirants d'infanterie

Le général commandant la 15^e région vient d'admettre les militaires dont les noms suivent à concourir pour le titre d'élève aspirant d'infanterie :

11^e d'infanterie : Loubat, Minge, Martel, Ambric, Modave, Morel, Imbert, Paillox, Mazel, Berioz, Miquelon, Peyre, Hollandin, de Bolz, Arvan, Meson, Lacombe, Peltier, André, Catella, Pardallan, Long, Lanne, Cerveau, Besson, Camus, Leandri, Fave, Mestratti, Ogier, Orsonni, Turrel, Poncey, Ripps.

22^e coloniel : Roque, Trimouille, Virlogeux, Liqueur, Benoit, Aubert.

A l'Amicale de la police

L'Amicale des Employés de Police, 7, rue Simeon, a réuni, pendant le mois de février, 22.616 fr. le total des versements effectués. La répartition en a été ainsi faite :

à M. le préfet, 700 fr. ; à M. le maire, 180 fr. ; et 107 fr. au Comité du Lingé du Prisonnier. Total : 860 francs.

Ces versements sont destinés aux blessés français ainsi qu'aux réfugiés. Secours alloués aux veuves et orphelins de la police par la Caisse d'assurance au décès (administrée par M. Féraud, agent comptable) : 67.212 francs. Ce qui fait un total général de 60.238 francs.

Le bureau remercie les camarades de l'élan patriotique et humanitaire dont ils ne cessent de faire preuve depuis le début de la guerre. Nous avons appris la mort glorieuse de Charles Bidegain, chauffeur à bord de la Provence-II, âgé de 20 ans. Le défunt était le fils de M. Bidegain, officier de paix à la Préfecture (mobilisé depuis le début de la guerre). Nous saluons ce héros et nous adressons à sa famille nos condoléances émues.

Reprise des Emissions des Obligations de la Défense nationale

Le ministre des Finances vient de décider de reprendre, à partir du 20 mars 1916, l'émission des obligations de la Défense nationale. Cette émission autorisée par la loi du 10 février 1915 avait été suspendue le 16 novembre dernier, au moment des opérations du Grand Emprunt National.

Les titres émis rapportent 5 % net d'impôt, avec coupons semestriels au 15 février et au 15 août de chaque année, et sont remboursables en 1925 au plus tard.

Ces obligations sont offertes au prix de 96 fr. 80 pour cent francs à rembourser à l'échéance.

Ces titres conviennent aux capitalistes qui veulent faire un placement à échéance assez longue, donnant 5 % exempt de tout impôt, avec garantie d'Etat ; elles conviennent aussi aux porteurs actuels de Bons de la Défense Nationale qui veulent avoir des titres à échéance plus éloignée et à revenu plus avantageux.

Les souscriptions aux Obligations seront reçues à Paris : à la Caisse Centrale du ministère des Finances, au Pavillon de Flore ;

chez le Receveur central des Finances de la Seine, place Vendôme, 16 ; chez les percepteurs. En province : chez les Trésoriers généraux, receveurs des Finances et percepteurs.

En outre, chez les Receveurs des Contributions indirectes, de l'Enregistrement, des Douanes, des Postes ; à la Banque de France à Paris et en province dans ses succursales et bureaux auxiliaires. Les agents de change, notaires, banquiers, Sociétés de crédit reçoivent aussi les souscriptions.

LA SOIREE A L'OPERA MUNICIPAL Reprise de « Guillaume Tell » avec M. Charat

La reprise de Guillaume Tell, qui nous était donnée hier soir par M. Valcourt, servait de début à un nouveau fort ténor, M. Charat, dont on disait merveille. M. Charat a fait honneur à la flatteuse réputation qui le précède. Aussi bien la soirée n'a-t-elle été pour lui qu'un long triomphe. Rarement nous l'avons vu si heureux, et une voix d'aussi parfaite justesse, d'un timbre aussi pur, d'une étendue aussi prodigieuse. Acclamé dès le premier acte, oration au deuxième, après son duo avec Mathilde-Berthe César, il fut l'objet d'acclamations sans fin après son Air héraldique, dont il dit, redire la phrase finale avec une étonnante vaillance. M. Charat est le rare avis dont on parle toujours, mais que peu de directeurs ont pu faire venir. Il est, nous le croyons, le plus grand succès de nos soirées, pour la plus grande satisfaction des habitués de notre première scène. Avec un pareil artiste, les ouvrages de l'ancien répertoire sont assurés de retrouver leur succès d'antan. — Intéressant.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 16 Mars.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, activité réciproque de l'artillerie dans la région du bois des Buttes, au sud de la Ville-au-Bois.

En Argonne, nous avons exécuté des concentrations de feux sur les organisations allemandes au nord-ouest de la route de Varennes et sur les batteries en action aux environs de Montfaucou.

A l'ouest de la Meuse, après un bombardement très violent de notre front Béthincourt-Cumières, les Allemands ont lancé, au cours de l'après-midi, une forte attaque contre nos positions du Mort-Homme. Les vagues d'assaut n'ont pu prendre pied en aucun point et ont dû se replier vers le bois des Corbeaux, où nos tirs de concentration, déclanchés aussitôt, leur ont fait subir des pertes importantes.

Sur la rive droite de la Meuse, l'activité de l'artillerie a redoublé à l'est et à l'ouest de Douaumont, ainsi qu'aux alentours du village de Vaux. Aucune attaque d'infanterie ne s'est produite. Toutefois nos batteries ont pris sous leur feu, à plusieurs reprises, des troupes en mouvement dans cette région.

En Wœvre, bombardement assez intense de part et d'autre dans les secteurs du pied des Côtes.

Paris, 16 Mars.

La Commission des Douanes du Sénat, réunie sous la présidence de M. Viger, a examiné trois projets : le premier concernant la prohibition de sortie de l'argent, sous quelque forme que celle se présente, le second relatif à des prohibitions de sortie des tabacs algériens, et le troisième suspendant les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France.

Dans les Flandres

Le nouveau Ministre de la Guerre

La démission du général Gallieni

Paris, 16 Mars.

Le général Gallieni, ministre de la Guerre, vient d'adresser à M. Briand, président du Conseil, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Comme je vous l'ai exposé la semaine dernière, mes forces exclusivement et sans interruption employées au service du pays, fléchissent aujourd'hui. Les médecins reconnaissent que je ne suis plus actuellement en état d'exercer, avec toute l'activité nécessaire, les hautes fonctions qui m'ont été confiées. Ils affirment, pour qu'il me soit possible de reprendre à nouveau un service actif, qu'un repos absolu de quelque durée, et des soins assidus sont indispensables.

Je vous demande donc d'accepter ma démission de ministre de la Guerre.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Signé : GALLIENI.

Le président du Conseil a répondu à cette lettre dans les termes suivants :

Paris, 16 Mars.

Mon cher Général,

Je ne puis que prendre acte de votre démission en vous exprimant toute la tristesse avec laquelle je la reçois et qu'éprouve, comme moi, tous vos collègues du ministère.

Je tiens à vous dire combien je regrette que l'état de votre santé prive le gouvernement d'une collaboration qui lui fut si précieuse dans son œuvre de défense nationale. Je souhaite que, délivré du mal qui vous a contrainct à un arrêt momentané dans l'action, vous soyez bientôt à même de reprendre un poste de combat au service de la Patrie.

Veillez agréer, mon cher Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

ARISTIDE BRIAND.

Le général Roques remplace le général Gallieni

Paris, 16 Mars.

Le général de division Roques est nommé ministre de la Guerre en remplacement du général Gallieni, démissionnaire pour raisons de santé.

Paris, 16 Mars.

Le nouveau ministre de la Guerre, Roques (Pierre-Auguste) est né le 28 décembre 1855, à Marseille (Hérault). Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, sous-lieutenant au 1^{er} octobre 1877, lieutenant au 2^e régiment de génie le 1^{er} octobre 1879, capitaine d'état-major en Algérie le 13 octobre 1889, détaché au ministère de la guerre, chef de bataillon au 2^e génie (corps expéditionnaire

60.000 Autrichiens venaient sur le front français

L'offensive italienne les oblige à faire demi-tour

Londres, 16 Mars.

On mande de Rome au Daily Mail :

Soixante mille Autrichiens, envoyés sur le front français, ont dû être arrêtés à Innsbruck par suite du renouvellement de l'offensive italienne.

L'Allemagne rappelle ses Officiers de Bulgarie

Rome, 16 Mars.

Tous les officiers allemands, au-dessous du rang de capitaine, ont reçu l'ordre de quitter la Bulgarie et de rentrer en Allemagne.

Nos moyens de transport et de ravitaillement

Paris, 16 Mars.

La Commission de l'Armée a pris connaissance des rapports des trois Sous-Commissions qui sont allées étudier sur place le fonctionnement de nos moyens de transport et de ravitaillement dans la région de Verdun.

Les délégués de la Commission ont fait connaître les observations que suggère l'examen de nos voies ferrées et de nos services automobiles, tant au point de vue de la préparation minutieuse indispensable pour toute opération militaire, qu'au point de vue de l'effort actuel réalisé pendant les événements de guerre autour de Verdun. Un rapport écrit condensera les observations recueillies par les Sous-Commissions et sera transmis au gouvernement.

En outre, les Sous-Commissions ont reçu mandat de continuer leur mission, de façon

Le Portugal et la Guerre

Le nouveau ministère devant le Parlement

Lisbonne, 16 Mars.

Le ministère s'est présenté devant le Parlement, dont l'appui lui est assuré.

Les opinions politiques du Cabinet sont les mêmes que celles du Cabinet précédent.

LA PIRATERIE ALLEMANDE

Le « Patria » de la Compagnie Fabre attaqué par un sous-marin

New-York, 16 Mars.

Le paquebot Fabre, transportant 900 passagers, dont vingt Américains, est arrivé.

Son capitaine déclare que le bâtiment a été attaqué par un sous-marin sans avertissement. La torpille a passé à vingt mètres de l'arrière du paquebot.

Un paquebot hollandais torpillé

Londres, 16 Mars.

On mande de Hook-Van-Holland, par radiotélégramme, que le paquebot hollandais Tubantia, qui a quitté Amsterdam hier, à destination de Buenos-Ayres, vient d'être naufragé près du bateau-torpilleur de Noordhinder.

Le canot de sauvetage de Hook-Van-Holland est parti à son secours ainsi que quelques torpilleurs venant de Flessingburg.

Selon un autre télégramme, le bâtiment aurait été torpillé.

La Haye, 16 Mars.

Le paquebot hollandais Tubantia, qui a fait naufrage hier, près du bateau-torpilleur de Noordhinder, n'est pas encore ce matin, à 8 h. 30. On n'est pas encore certain s'il a touché une mine ou s'il a été torpillé.

Les passagers ont pu se sauver dans les canots.

Amsterdam, 16 Mars.

Un radiotélégramme retardé, reçu à Ymuiden la nuit dernière, via Scheningen de la Tubantia était ainsi conçu :

« Tubantia torpillé, perdu. Je quitte maintenant le bâtiment avec le capitaine. Ne vous inquiétez pas. Signé : Le premier opérateur de la Tubantia. »

Quarante-vingt-sept passagers se trouvaient à bord de la Tubantia, y compris des Américains et des Allemands.

COMMUNICATIONS

Cercle des Aveyronnais. — Aujourd'hui, à 8 h. 30, réunion du Conseil d'administration et de la Commission temporaire.

Société de Prévoyance en faveur de la vieillesse. — Assemblée générale ordinaire, dimanche 9 mars, 9 heures, au Casino de la Marine, sous la présidence de M. François-Moisson. Les sociétaires seront reçus sur la présentation de leur livret.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 16 mars. — Auguste de Maistre, rue de la République, 17. — Victor Marie, rue Bausseigne, 12. — Béraud Jeanne, rue Sénac, 77. — Ransonner Charles, boulevard de Strasbourg, 47. — Boregno Siméon, avenue de l'Église, 21 (bonne veuve). — Saracco Catherine, boulevard Batailla, 11. — Bonin Louis, boulevard Graviat, Perrin André, Grand-Croix de Toulouse, 19. — Novich Naga, rue d'Als, 40. — Petrozi Armand, boulevard Bonnes-Grâces, 30. — España Felicie, rue Notre-Dame-Catherine.

Total : 12 naissances, dont 1 illégitime.

DÉCÈS du 16 mars. — Martinez Francisca, 1 an, Saint-André. — Deslys Victoria, 72 ans, boulevard Gazzino, 4. — Tron Sarcolla, 71 ans, rue des Petites-Maries, 77. — Condamine Lucie, 71 ans, rue Fontaine-de-Croix, 3. — Salviator Gaston, 85 ans, rue Paradis, 14. — Gabriel François, 54 ans, rue Louis-Astruc, 10. — Lamy Marie, 87 ans, rue Saint-Charles, 40. — Foresto Marie, 87 ans, rue Sainte-Marie, 1. — Jaubert Gabrielle, 9 mois, rue Decazes, 25. — Villard Emilie, 38 ans, 45, boulevard Charre. — Fabre Adolphe, 62 ans, Grand-Puis, 20. — Samat Marie, 65 ans, rue Montée-de-Lodi, 12. — Planchet Marie, 83 ans, boulevard Longchamp, 47. — Dolleus Albine, 83 ans, rue de la Madefière, 20. — Cazzone Claire, 30 mois, rue Barrozi, 10. — Mari Joseph, 4 jours, Saint-Henri. — Mari Marguerite, 4 jours, Saint-Henri. — Pegion, Antoinette, 10 ans, Saint-Marcel. — Eynard Marianne, 10 ans, Saint-Marcel. — Dutoy Jenny, 65 ans, rue Montausier, 41. — Bellon Joseph, 74 ans, rue Falque, 26. — Baudin Alphonsse, 85 ans, rue de Lodi, 20. — Darson Olympie, 85 ans, boulevard de la Croix de guerre, 25. — Fontaine de-Caylus, 1. — Callot Marie, 69 ans, Saint-Marcel. — Constant Constance, 75 ans, boulevard de la République, 25. — Langlais Claude, 82 ans, rue Haxo, 6. — Contignat Josephine, 55 ans, rue Fontaine, 17. Total : 31 décès, dont 8 enfants, plus 1 mort-né.

Bulletin Financier

Paris, 16 Mars. — Les séances se suivent et se ressemblent. Aujourd'hui, on ne s'est encore que peu occupé sur le marché officiel et sur le marché en banque. Néanmoins, les dispositions d'ensemble restent ce qu'elles étaient précédemment, c'est-à-dire très satisfaisantes. Sur nos Rentes françaises, nous avons à enregistrer de petites avances. Il faut bien entendre, tenir compte que le 3 % perpétuel se cote maintenant coupon trimestriel de 75 centimes, détaché. Action Suez encore un peu avancé, cependant cette Compagnie vient de déclarer un solde de dividende de 35 shillings pour 1915, et elle porte à l'exercice 1916 son cours au-dessus de 158.000 livres sterling. Les autres valeurs cuprifères ont été très calmes sur le marché en banque, sauf peut-être la U.S. Velaire, dont les titres russes bien tenus, mais valeurs de caoutchouc hésitantes. Mines d'or sud-africaines sans animation.

Bourse de Marseille du 16 Mars

3 % Nominatif (ex-coup. et 90) : coupures, et 90-95 c. 90. 2 1/2 % Nominatif (ex-coup. et 90) : coupures, et 90-95 c. 90. 2 1/2 % Obligations Tunisiennes 3 % 1892-311. — Espagnole 4 % Extérieure coup. de 100 pes. 93. — Japon 4 % 1910, 81. — Russie 4 % Consolidés lire et 20 séries : c. 40. 70 103 c. 1000. 35- — Crédit Lyonnais, 1.000. — Panama, obligations et bons à lots, 100. — Naphe Russe, 340. — Rio-Tinto, 1.700. Titres de la Ville de Paris 1865 4 %, 152. 1871 3 %, 315. 1899 3 %, 298. 1903 1/2 %, 316. 50. 1905 3 3/4 %, 300. 1910 3 %, 283. 1912 3 %, 291. — Communales 1899 2.60 %. — 1905 1912 3 %, 116. — 1910 (ex-tr.) — Foncières 1885 2.60 %, 231. 30. 1909 3 %, 302. 1913 1 1/2 % libér., 303 non lib. 282. — Paris-Méditerranée, 1.000. — Banque de l'Algérie, 3.000. — Société Marseillaise, act. lib., 510. — Bonnettes (5^e d'act. de jussion), 271. — Bouteillerie, 12. — Charbonnages de France, 235. — Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1.335. — Chan-

L'Action russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 16 Mars.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région de l'île Dalen, violent duel d'artillerie.

Sous Dvinsk, dans la région d'Ilouk et sur le chemin de fer de Foniogev, l'ennemi a lancé des grenades à main avec un explosif spécial.

FRONT DU CAUCASE. — Pendant la poursuite des Turcs, nous avons fait de nouveaux prisonniers : 49 officiers dont deux aides-majors et plus de 250 askeris. Nous avons enlevé, en outre, le drapeau d'un régiment.

Le Portugal et la Guerre

Le nouveau ministère devant le Parlement

Lisbonne, 16 Mars.

Le ministère s'est présenté devant le Parlement, dont l'appui lui est assuré.

Les opinions politiques du Cabinet sont les mêmes que celles du Cabinet précédent.

LA PIRATERIE ALLEMANDE

Le « Patria » de la Compagnie Fabre attaqué par un sous-marin

New-York, 16 Mars.

Le paquebot Fabre, transportant 900 passagers, dont vingt Américains, est arrivé.

Son capitaine déclare que le bâtiment a été attaqué par un sous-marin sans avertissement. La torpille a passé à vingt mètres de l'arrière du paquebot.

Un paquebot hollandais torpillé

Londres, 16 Mars.

On mande de Hook-Van-Holland, par radiotélégramme, que le paquebot hollandais Tubantia, qui a quitté Amsterdam hier, à destination de Buenos-Ayres, vient d'être naufragé près du bateau-torpilleur de Noordhinder.

Le canot de sauvetage de Hook-Van-Holland est parti à son secours ainsi que quelques torpilleurs venant de Flessingburg.

Selon un autre télégramme, le bâtiment aurait été torpillé.

La Haye, 16 Mars.

Le paquebot hollandais Tubantia, qui a fait naufrage hier, près du bateau-torpilleur de Noordhinder, n'est pas encore ce matin, à 8 h. 30. On n'est pas encore certain s'il a touché une mine ou s'il a été torpillé.

Les passagers ont pu se sauver dans les canots.

Amsterdam, 16 Mars.

Un radiotélégramme retardé, reçu à Ymuiden la nuit dernière, via Scheningen de la Tubantia était ainsi conçu :

«

CONTRASTE



LI, peau blanche, manger pain K K, plus de dents. Moi, peau noire, dents blanches, grâce au Dentol.

Le Dentol (eau, pâte et poudre), est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge.

Le Dentol est un produit français. Dépot général: MAISON FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRÈRE, en timbres-poste, en se recommandant du Petit Provençal, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol.

MESDAMES tous retardés ou suppressions d'ovulation avec une boîte de CAPSULES SIXTINES. — Envoyez un discret c. mandat 5 fr. — Dépot: P&S, 8, all. de Méilhan, Marseille.

BOUILLON FOURNIER Produit Français Extrait de Vins et Jus de Légumes frais en vente dans toutes les épiceries S'adresser 131, rue Sainte, Marseille

ASTHME

la Poudre et les Capsules de l'Abbé Lery arrêtent instantanément les accès d'asthme, d'oppression ou d'étouffement.

EXTRAIT COMMISAIRES-PRISEURS DE MARSEILLE

Domaine Samedi, à 10 heures à l'Usine à Chaux Chauffer à l'Estaque

VENTE AUX ENCHÈRES pour fin des travaux 7 Jeunes forts Chevaux

ENTRIERS ET HONORÉS en plein service 3 charriots, harnais et divers accessoires d'écurie

COMMISAIRES-PRISEURS DE MARSEILLE

Domaine Samedi, à 2 h. 1/2 au Merlan (à côté de l'Église)

VENTE AUX ENCHÈRES pour suppression de service Matériel de Camionneur

20 Bons Chevaux en plein service 5 camions, 1 charrette, 1 tonneau-camion et 2 roues 25 chevaux, camions, voitures et boghe.

ON DEMANDE comme écrivain ou dactylo très rapide, au courant travail de bureau, comptabilité, connaissant au moins une langue étrangère. Bons appointements. S'adresser, tous les jours de 1 h. à 2 h. 1/2, chez Rochetti, rue du Cor, 8, avec une lettre mentionnant capacités, prétentions, références. Inutile se présenter si on ne répond pas aux conditions demandées.

Entreprise de nettoyage La Phocéenne, 23-25, r. de La Palud

RENSEIGNEMENTS PRIVÉS M. V. ANDREA, 13, rue de Melchior, 50, r. Vacon (50e an.)

Mme MYRIAM DE PARIS, prof. science divinitaire, Horoscope dit voir, répond à six questions, réussite certaine p. 1 fr. Envoyez bon postal et date naissance villa Andréa, Trois-Ponts (Saint-Loup), Marseille.

ON DEMANDE un bon teneur sur métaux, entreprise Szochko et C., bassin de la Madrague.

Mme V. ANDREA, 13, rue de Melchior, 50, r. Vacon (50e an.)

Pour vous PRÉSERVER comme Pour vous GUÉRIR Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc. PASTILLES VALDA

LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA que si vous les achetez en BOITES de 1.25 portant le nom VALDA

Mme YRAM donne bons conseils, sérieux et honnêtes, rue d'Aubagne, 26, au 1er.

DROGUERIE DIANOUX, pharmacien, 64, chemin d'Aix, 30, Marseille.

MALADIES DE FEMME LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre.

JOUVEUCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infallible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La JOUVEUCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage.

La JOUVEUCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes pharmacies: le flacon 3 fr. 75, franco 4 fr. 35; les 3 flacons franco contre mandat-poste 11 fr. 25 adressé à Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

ACHAT OCCASIONNÉ Industrielle Franco-Russes dem. agents région à com. miss. visit. clientèle p. piles de poches. Référé. Exp. Ecrite. OGDONTY, passage Petit-Ecuries, Paris.

CAISSES vides, contenance achetée à 0.75 pièce. Taktina, Grand-Chemin d'Aix, 30.

Le Gérant: Victor HEYRIES Imp.-Stér. du Petit Provençal rue de la Darse, 73.

Feuilleton du Petit Provençal du 17 Mars.

Les Trois Masques de l'Etrangère

Grand roman d'actualité inédit

PREMIERE PARTIE

Le Parquet maritime ordonnait donc la mise en accusation du commandant de la Fauclille, et l'enseigne de vaisseau Dufresne, arrêté dans la soirée, avait été conduit à la prison maritime.

Les yeux de Garnier avaient à peine lu le texte du long article; ils avaient volé de ligne en ligne jusqu'à l'information finale, jusqu'à la nouvelle de l'arrestation de son ancien commandant.

Pauvre commandant! pensa le matelot. Pauvre commandant!

A aucun moment, depuis qu'il avait appris les détails du vol de la Fauclille, l'ancien novice de l'île-de-France n'avait douté de son chef. Même devant l'évidence des informations données par la presse, aucune hésitation ne lui vint, aucun soupçon ne flétrit la pure amitié qu'il avait pour Dufresne. Garnier, bouleversé, ne songea qu'à le plaindre.

Il comprenait que le malheureux officier

se débattait dans un inextricable imbroglio, sous le poids d'une étrange et terrible fatalité.

Toute la nuit, le matelot pensa à ce drame mystérieux où son ancien commandant, qu'il savait innocent, jouait sa vie. Vainement il essaya de dormir. Il souffrait de ne pouvoir rien faire pour Dufresne, de ne pouvoir lui apprendre au moins que lui, Garnier, ne doutait pas de son innocence.

Il ne parvint à se calmer un peu qu'après avoir décidé qu'il lui écrirait le lendemain. Et jusqu'au jour, dans un demi-sommeil fébrile, il échafauda des scènes très dramatiques dans lesquelles il jouait un rôle important qui consistait à sauver Dufresne et à devenir d'une façon éclatante son seul et véritable ami.

XXVIII Une rencontre imprévue

Ces projets de sauver l'enseigne de vaisseau, nés dans une nuit d'insomnie, restèrent dans l'esprit de Garnier. Il les envisagea plus froidement le lendemain, et il habilita sa pensée, et bientôt, malgré l'énormité de la chose, malgré son peu de moyens d'action, ce fut chez lui une résolution bien prise.

Aussi bien le mystère, l'inconnu, les problèmes à résoudre, tout cela intéressait au plus haut point le jeune homme, grand lecteur de romans policiers, comme on se le rappelle sans doute.

Il entra à son bord. La chaloupe ramena les permissionnaires du Jules-Michelot, au moment où l'on mettait au poste de lavage. Garnier descendit dans la batterie, tira son sac du caisson et revêtit rapidement la tenue grise de travail. Après le lavage, il prit la faction dans la

timonerie, et, tout de suite, s'occupa de rédiger la lettre qu'il devait envoyer à son ancien commandant.

La longue-vue à la main, observant les signaux incessants des bâtiments amiraux, il bâtit dans sa pensée, phrase par phrase, une lettre courte et émue. Dès qu'il fut satisfait de cette rédaction mentale, il la nota à la hâte, sur un chiffon de papier, dans la paume de sa main.

Sa faction terminée, il courut au bureau du fourrier, emprunta une feuille de papier à lettre et une enveloppe (car les hommes ne peuvent aller ouvrir leur sac qu'à heure fixe) et écrivit sa lettre.

Une heure après partait par le vague-mètre la lettre d'un matelot adressée à un officier détenu à la prison maritime.

Le surlendemain il attendit avec émotion l'arrivée du vague-mètre. Enfin le clair sonna les lettres. L'équipage se pressa autour du second-maitre qui apportait le courrier.

Des noms furent appelés, des noms heurtés dans les mains courtes. A bout de main les lettres s'enlevaient. Le volumineux courrier fondait à vue d'œil parmi tous les bras levés.

— François Garnier! — Présent! Garnier ne voulut pas ouvrir la lettre. C'était bien la réponse de Dufresne. Il la tourna à plusieurs reprises dans ses doigts, longuement, il la plaça dans sa poche, au milieu d'un calepin, bien en sûreté. Il voulait se réserver le plaisir de la lire le soir, à terre, après tout service terminé.

Le soir, quand il arriva devant le quai, il n'y tint plus. Il sauta de la chaloupe et tira la lettre de sa poche. Cette lettre disait:

Mon cher Garnier, Merci pour votre bonne lettre et pour les sentiments que vous m'exprimez. Dans le malheur qui me frappe cela m'est d'un précieux réconfort.

Je vous remercie de croire à mon innocence et je voudrais que non plus faire partager cette certitude à ceux qui seront appelés à me juger. Hélas! tout m'accuse, tout est contre moi. Je ne sais pas si je parviendrai à faire triompher la vérité. Mais je lutterai jusqu'au bout.

J'accuse de grand cœur l'aide que vous m'offrez, et je suis profondément touché de votre pensée. Mais que pourrez-vous faire, mon pauvre ami?

Quoi qu'il en soit, ne m'oubliez pas et dites-vous toujours que je suis digne de l'intérêt que vous me portez.

Jean DUFRESNE.

Garnier lut plusieurs fois cette lettre. Il était ému, tant jusqu'aux larmes. Non, certes, il ne doutait pas de l'innocence de l'officier! Son commandant ne pouvait avoir commis l'abominable trahison dont on l'accusait. Il était victime d'une machination diabolique dont les auteurs étaient inconnus, du moins pour le moment.

Mais comment savoir comment pénétrer ce terrible mystère avant que la justice se soit appesantie sur l'infortuné qui gémissait dans une geôle? Oui, comment?

Ah! plus que jamais il se sentait résolu, lui, humble matelot, lui, qui n'était rien, à mettre tout en œuvre pour sauver celui dont l'innocence lui était une certitude. Mais que faire... que faire?

Il allait se heurter à des difficultés sans nombre. Sa position l'astreignait à une servitude qui le gênerait dans ses investigations. Et,

d'ailleurs, comment chercher et de quel côté diriger les recherches, lui qui ne possédait rien à cette heure, rien que la certitude profonde, absolue d'une innocence dont il était cependant impossible de donner la preuve?

Tout en monologuant ainsi avec lui-même Francis Garnier avait atteint la rue d'Alger. Il allait s'y engager lorsqu'un couple élégant attrista son regard.

L'homme, grand, svelte, en costume de voyage, avait cette démarche un peu raide, le visage coloré tranchant sur le blanc de la col, et les cheveux coupés courts par quoi se distinguaient les militaires en tenue civile.

A son bras, s'appuyait, dans une attitude alanguie, une magnifique créature. Son corps souple, qui plissait voluptueusement à la cadence de la marche, était enveloppé de drap bleu sombre; son visage, que l'on devinait très beau, se dessinait sous une épaisse voilette blanche, à travers laquelle s'apercevait la torsade d'une opulente chevelure noire.

Le couple descendait la rue, atteignant le quai.

Garnier avait déjà vu cette silhouette quelque part. Mais où? Il ne parvenait pas à préciser son souvenir. Pourrait ce visage, cette allure princière avaient déjà occupé son esprit et ses yeux.

L'impression fut si forte, que le matelot oublia un moment les graves projets qui le préoccupaient.

Puisqu'aussi bien il avait du temps à perdre, il revint sur ses pas et suivit le couple à distance.

A petits pas, l'homme et la femme longèrent le Port-Marchand.

Le jour tombait. Un crépuscule rose s'étendait du ciel sur la mer. Une brise atténuée qui s'était parfumée en passant sur les collines, soufflait amoureusement sur les visages.

Garnier ne pouvait s'empêcher de songer à des heures semblables, là-bas, dans les solitudes du cap Nord, lors de sa croisière de l'île de France.

L'île-de-France! La Norvège! Ces deux mois, soudain, produisirent le déclanchement de mémoire que, depuis un moment, rien n'avait pu provoquer. Cette femme, qui à quelques pas de lui se penchait au bras de son cavalier, n'était-ce pas à bord de l'île-de-France qu'il l'avait vue?... Oui, maintenant cela se précisait. Il revoyait cette même silhouette accoudée au bastingage du pont-promenade... Un nom sauta dans sa mémoire:

Lady Simon!

Où, oui, il se souvenait maintenant: c'était bien elle la superbe, la formidable passagère de l'île-de-France qui avait si vivement impressionné son imagination au cours de ce voyage de luxe, plein d'élégance, de musique, de lumière.

Lady Simon! répéta Garnier à demi-voix. Mais que fait-elle ici? Pourquoi cette femme n'était-elle plus avec son mari et quel était ce homme d'allure militaire au bras de qui à cette heure elle se penchait avec un monacal exemple de toute inquiétude?

Garnier éprouvait la sensation confuse que ce qu'il venait de découvrir n'était pas négligeable.

CLAUDE TRÉVOUX (La suite à demain.)

Annorces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes

EX-PRINCIPAL clerc d'avoué, apte à t. trav. de bureau, connaissant écrit, demandé emploi. S'adr. V. Heyries, bureau du journal.

Monsieur demande place pour garder la nuit dans usine, voir M. Berger Jean, aux Pompes Funèbres.

Bonne Femme de ménage demande domestiques. S'adresser rue de Rome, 135, 2.

CHAUFFEUR d'auto, 27 ans, réformé pour blessure de guerre, ayant accompli un stage à l'école de réduction, dem. emp. écrit Clérisse, villa Robert-Pierre, la Bassée, Marseille.

Homme jeune, actif, instruit, disposant de quelques heures par jour, désire place secrétaire ou comptable. Ecrire L. Marcel, 18, rue Sylvabelle.

Homme non mobilisable, pour changement d'emploi, accepterait place garde de nuit, ferait encas, ou autre, fournirait caution. S'adr. M. Manina, rue Magenta, 7, au 2.

Ouvrière polis, sur pierres fines et indus, dem. place, r. Eydoux, 13, Janin Salvadoris.

Bonne Couturière, façon élégante, trait en couture, 57, rue Breteuil, 47.

Bon Cuisinier, non mobilisé, désire place dans hôtel-restaurant, pension, etc. S'adr. rue Sainte-Cécile, 33, rez-de-chaussée.

Ouvrier électricien, libre obligations militaires pour bles., dem. place. Ecrire César Louis, P. R. Colbert.

AME au courant épicerie fromages, dem. place, fournirait petit caution. Ecrire M. Payan, traverse Chapé, 14.

LOUER

LOUER, maison de 5 pièces, meublées ou non, dans campagne habitée, à 30 min. du port. Poste, 0.30 timbres. Vente: Maynadier, 6, rue des Minimes. Imbert, droguiste, av. d'Arenç, 301; Conte, bd Cordier, 24; Conte, rue d'Endoume, 165; Silvy, droguiste, rue de Rome; Turris, 14, rue de la République; Odet, 42, rue Saint-Pierre; Gautier, chemin de Toulon, 139; Martinet, 42, place Saint-Michel; Béraud, av. Saint-Just; Corbessa, 24, rue Samatan; Vauzean, 74, boulevard des Dames; Brach, 59, boulevard Vauban; Clero, chemin du Rouet; Calvin, 10, boulevard Baille; Comte, boulevard de la Blancarde, 103; Meyer, 150, av. Saint-Joseph; Olivier, à Saint-Marcel; Stévero, à la Vallaurie; Aubagne, droguerie Imbert, et épicerie Gavaglia; Poncetto, à Mazarques; Béranger, à Saint-Julien; droguerie Ribaud, à La Clotte; Blème, à Cassis; Geste-Chabre, à Toulon; à Cannes, Veuve Martel et drogueries Assoux; Nalin, Roustan, Bertrand, Gassend et Léveque, herbolariste; Grassie, droguerie Nicod; Orsello, à Antibes; droguerie Goppo, 6, rue du Pont-Vieux, à Nice; Artes, droguerie Pichon, épiceries Chausse, Goulex et Mauroux; Saint-Benoît, épicerie Ghisseries; Tardieu; Châteaurenard, épiceries Gaffari, Masclé; Saton, épiceries Pascal, Durand; Orange, Rasolac, épicerie; Carpentier, Maréca, distillateur; Avignon, épicerie Chabas; Serres, Grande Epicerie, à Nîmes; Duvert, épicerie, place des Tanneurs, à Aix; Tunis, drogueries Echon, Gréche, Attali, Billaut; Oren, épicerie Miraud; Chétrit et Ghisnasia, à Affreville; Le Mousseux Canadien, supérieur à tout, est en vente dans toutes les bonnes épiceries, drogueries et dans tous les pays. Pour les commandes, s'adresser à Arnaud, rue Belle-de-Mai, 125, Marseille.

LOUER, pour 6 mois, chambre vide. S'adresser 30, rue Tapis-Vert, 31.

APPARTEMENT à louer, meublé, 5 pièces, gaz, électricité, 4, rue de l'Oblique, au 4.

PETITE REMISE à louer, 100 mètres de la Joliette, rue de Forbin, 40, près le Cinéma.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ANIMAUX

CHEVAUX à VENDRE, garantis de bon service, 17, rue Saint-Adrien.

TRÉS SÉRIEX. On demande ass. ou bailleurs de fonds avec 5 à 6.000 fr. p. alimentation, qui donnera beaux bénéfices, ou associé apportant petit camion automobile, 7 à 800 kil. Ecrire Roux, 10, rue de Lodi.

PERDUS ET TROUVÉS

PERDU chèvre et son petit, rap. cont. récompense, bar des Fabriques, Mazarques.

PERDU couleur 8 jours, petit chien, poil ras, couleur chocolat, répondant au nom de Faust. Ramener contre bonne récompense, rue Mazagan, 11, au 3^e.

MARIAGES

MARIAGES et NATURALISATIONS, TRADUCTIONS, formalités rapides, recherches épousées privées. Souchon, 9, quai des Belges.

JEUNE HOMME, 22 ans, bien physiq., désire mariage avec demoiselle en rapport. Ecr. M. Jobin, poste rest. Trois-Mages.

JEUNE HOMME, 24 ans, situation, petit av. J. désire s'unir à f. fille sérieuse. Joindre photo. Ecrire: Tracol, 1, boulevard Colbert.

JEUNE DAME sér., dist., av. intér., dés. com. à autre monsieur sér., âgé. Ecr. Novaro, rue Béranger, 10. Pas sér. s'abstenir.

AVENIR DEVOLU

MARIA consulte depuis 1^{er} reg. tous les jours et dimanche, maison honorable, rue Neuve, 8, au 3^e.

ANGEVIN renseign. s. tout, nommée et précise, t. l. j. et dim., 1 fr. dames seules. Ecrire: Tracol, 1, boulevard Colbert.

MANUSKA renseign. s. tout, en consult. en tout, confiance, 37, boulevard National, 1^{er}.

ALIMENTATIONS

LE VIN EST CHER, buvez aux repas du L. Mousseux Canadien, Pour 25 litres, 0.65; 50 litres, 1.20. Vente: Maynadier, 6, rue des Minimes. Imbert, droguiste, av. d'Arenç, 301; Conte, bd Cordier, 24; Conte, rue d'Endoume, 165; Silvy, droguiste, rue de Rome; Turris, 14, rue de la République; Odet, 42, rue Saint-Pierre; Gautier, chemin de Toulon, 139; Martinet, 42, place Saint-Michel; Béraud, av. Saint-Just; Corbessa, 24, rue Samatan; Vauzean, 74, boulevard des Dames; Brach, 59, boulevard Vauban; Clero, chemin du Rouet; Calvin, 10, boulevard Baille; Comte, boulevard de la Blancarde, 103; Meyer, 150, av. Saint-Joseph; Olivier, à Saint-Marcel; Stévero, à la Vallaurie; Aubagne, droguerie Imbert, et épicerie Gavaglia; Poncetto, à Mazarques; Béranger, à Saint-Julien; droguerie Ribaud, à La Clotte; Blème, à Cassis; Geste-Chabre, à Toulon; à Cannes, Veuve Martel et drogueries Assoux; Nalin, Roustan, Bertrand, Gassend et Léveque, herbolariste; Grassie, droguerie Nicod; Orsello, à Antibes; droguerie Goppo, 6, rue du Pont-Vieux, à Nice; Artes, droguerie Pichon, épiceries Chausse, Goulex et Mauroux; Saint-Benoît, épicerie Ghisseries; Tardieu; Châteaurenard, épiceries Gaffari, Masclé; Saton, épiceries Pascal, Durand; Orange, Rasolac, épicerie; Carpentier, Maréca, distillateur; Avignon, épicerie Chabas; Serres, Grande Epicerie, à Nîmes; Duvert, épicerie, place des Tanneurs, à Aix; Tunis, drogueries Echon, Gréche, Attali, Billaut; Oren, épicerie Miraud; Chétrit et Ghisnasia, à Affreville; Le Mousseux Canadien, supérieur à tout, est en vente dans toutes les bonnes épiceries, drogueries et dans tous les pays. Pour les commandes, s'adresser à Arnaud, rue Belle-de-Mai, 125, Marseille.

CHAUFFEUR d'auto, 27 ans, réformé pour blessure de guerre, ayant accompli un stage à l'école de réduction, dem. emp. écrit Clérisse, villa Robert-Pierre, la Bassée, Marseille.

Homme jeune, actif, instruit, disposant de quelques heures par jour, désire place secrétaire ou comptable. Ecrire L. Marcel, 18, rue Sylvabelle.

Homme non mobilisable, pour changement d'emploi, accepterait place garde de nuit, ferait encas, ou autre, fournirait caution. S'adr. M. Manina, rue Magenta, 7, au 2.

Ouvrière polis, sur pierres fines et indus, dem. place, r. Eydoux, 13, Janin Salvadoris.

Bonne Couturière, façon élégante, trait en couture, 57, rue Breteuil, 47.

Bon Cuisinier, non mobilisé, désire place dans hôtel-restaurant, pension, etc. S'adr. rue Sainte-Cécile, 33, rez-de-chaussée.

Ouvrier électricien, libre obligations militaires pour bles., dem. place. Ecrire César Louis, P. R. Colbert.

AME au courant épicerie fromages, dem. place, fournirait petit caution. Ecrire M. Payan, traverse Chapé, 14.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

ACHÈTE maison aux Carmes, façade au Midi, au compt. ou viager, garantie 1^{er} ordre. Ecr. poste rest. Colbert, Marseille, M. Clary.

DIVERS

BOYCLLETTES homme et dame, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail, Gabriel Julien, 8, rue Lafon, Marseille, fournisseurs de l'armée.

BONNES MENAGÈRES attention. — J'envoie d'office 60 cent. en timbre-poste recette p. blanchir le linge, économique et rapide. Ecr. L. Vial, à La Clotte (Hautes-Alpes).

CHAUSSETTES MILITAIRES DE REPOS à vendre. Ecr. Gelly, 90, promenade Corniche Marseille. Echantillon contre mandat de 9 fr.

NE BUVEZ à vos repas et à l'atelier, pour vous désaltérer et soutenir vos forces que la boisson hygiénique Meur Odet, marque déposée. La Maison demande des agents ou délégués dans toutes localités et envoi échantillon et conditions contre mandat poste de 2 fr. Belin, 16, boulevard Talbot, Nîmes.

CAFÉS. — Vous devez afficher l'arrêté sur C. débits de boissons. En vente chez Ascherberg, rue Paradis, Marseille.

HENRI BERENGER, propriétaire à Camp-Major, Aubagne, liv. à dom. huile d'olive, par 10 lit., 2 fr. 10; vin, par 10 lit., 0 fr. 75, tendance à la hausse.

ENTREPRISE DE CHARPENTES, menuiserie, travaux de marine et réparations. On va au dehors. Prix modérés. S'adresser Jammes, 65, avenue d'Arenç, Marseille.

L'OUISLERIE MARIE ROMAN, extr. boulay. d'Athènes, a reçu un beau choix de furets dressés garantis et un bel assortiment de canaris hollandais et savons professeur. Achetez singes, perroquets, perroquets, pigeons, canaris, cochons d'Inde, oiseaux exotiques, etc. Echange. Cabines 1 et 2.

AVIS. — M. Martinez Joseph, r. Clapier, 14, ne répond pas des dettes de sa femme, M^{me} Marie Jouve.

CHARRETTE à un cheval demande travail. S'adresser Casini, 33, rue Belle-de-Mai.

ON DEMANDE à faire pet. camion avec pet. atel. dans magasin. conserves ou papeterie. S'adresser M. Barillon père, boulevard Larrat (Pont-de-Vieux), par Sainte-Marguerite.

VENDRE articles de toilette, bijoux, l'acces. avenue d'Arenç, Marseille.

VENDRE articles de toilette, bijoux, l'acces. avenue d'Arenç, Marseille.

VENDRE articles de toilette, bijoux, l'acces. avenue d'Arenç, Marseille.

VENDRE articles de toilette,